



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

MARCHÉS NOCTURNES : 3ÈME ÉDITION

L'agenda et la programmation musicale de nos scènes d'été



À LA UNE / P.3

la **Nuit**
des
églises

Saint Ciers d'Abzac

le 02 juillet **CULTURE / P.8**

city
mag
J'aime ma ville



saintciersdabzac.citymag.info

CHANGEMENT DES HORAIRES DE LA POSTE / P.09



SOMMAIRE

Édito 2
Lionel GACHARD et l'équipe municipale

À la une 3
Fête de la musique
Marché nocturne : saison 3

Fest'O Chai..... 4

Actualités scolaires 5
Inscription Alsh rentrée 2022/2023
Distribution de gilet jaune de sécurité
Inscription bus collégiens et lycéens

Environnement..... 6
Gestion des chats errants
Horaires de bricolage et jardinage
Déchets verts

Patrimoine 7-8
Saint Ciers Historique
La nuit des églises
Les journées du Patrimoine

Informations utiles9
Nouveaux horaires de La Poste
Fermeture congès
Observatoire de la démocratie
Ouverture du centre aquatique "La Calinésie"

Conseil municipal 10-12
Comptes rendus

Application mobile communale.... 13

Associations14-15

Agenda 16

Bibliothèque 16

Etat-civil 16

Directeur de la publication
Lionel GACHARD

Création graphique
Comité communication

Impression
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
contact@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 57 49 40 69

ÉDITO

Un été animé avant la rentrée !

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

Pour la première fois depuis 2 ans, nous pouvons aborder cette saison estivale avec moins de contraintes sanitaires liées au COVID. Bien que la prudence reste de mise, les moments festifs et conviviaux sont plus nombreux et surtout plus simples à organiser.

Cet été restera comme nous nous sommes attachés à le faire, festif avec les différentes animations proposées sur la commune comme les marchés nocturnes, la nuit des églises, la fête de la musique, la soirée Bodega ou encore le festival Fest'O'Chai.

L'été sera également une période de transformation pour notre école élémentaire qui devient une école primaire dès septembre en accueillant désormais les élèves de maternelle suite à la fin du RPI avec la commune de Périssac.

Notre commune qui conservera 7 classes à la rentrée aura dorénavant 2 classes de maternelles qui seront aménagées durant l'été.

Pas de vacances donc pour l'école afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos élèves de maternelles à la rentrée scolaire avec notamment l'arrivée d'un bâtiment modulaire qui permettra d'accueillir la salle de motricité, sieste et garderie.

Cet aménagement sera provisoire jusqu'à la finalisation de notre projet de restructuration de l'école qui comprend notamment la construction d'une maternelle.

La fin du mois de juin est également la période tant attendue par nombre d'administrés pour l'entretien de la voirie communale. Une opération d'une quinzaine de jours qui permettra d'améliorer les voiries fortement dégradées.

Une opération de rénovation de voirie sera également lancée après l'été afin de rénover 3 portions de routes (rue du Fayet, rue du Vallon et rue de la Pradella) qui représente un investissement de 120 000 euros.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un excellent été !

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Un été animé à Saint Ciers !

Saint Ciers fête la musique !

Sur l'espace vert à proximité de la salle des fêtes se tiendra la 1ère Fête de la Musique de la commune mardi 21 juin 2022 à partir de 18h jusqu'à minuit.

Au programme : une soirée de concerts gratuits avec des reprises en tous genres, pour finir par le groupe Los Tabascos.

Vous ne résisterez pas à l'envie de danser sur leur musique accordéorock !

Sur place, une buvette pour vous désaltérer et des food-trucks pour vous restaurer :

burgers, paëlla, crêpes, etc.

Parce que la musique est le moyen de communication universel et intergénérationnel, ne manquez pas cette soirée et venez partager un bon moment festif ! Organisée par L'équipe de Fest'O Chai l'Assoc' et le Comité des fêtes.



Les Marchés Nocturnes : 3ème édition!

Le petit bois et le parking de la salle des fêtes s'animeront de nouveau cette année tous les mercredis soirs de 19h à 23h !

Le lancement de cette 3ème édition aura lieu le mercredi 06 juillet et se terminera le 24 août.

Ambiance musicale avec de nouveaux groupes locaux, une atmosphère estivale et joviale sous le petit bois dans un esprit guinguette.



Cette édition sera une fois de plus l'occasion de mettre en avant les associations de la commune qui tiendront à tour de rôle une buvette et vous présenteront leurs activités.

Cette année sera également marquée par une soirée spéciale lors du 13 juillet qui se terminera vers 23h avec le tir d'un feu d'artifice par la municipalité en partenariat avec des entreprises locales qui ont participé à son financement que nous remercions chaleureusement.

À L'AFFICHE CETTE ANNÉE

Le 06 juillet : **SOULIVERS**
Groupe soul et new soul

Le 13 juillet : **OUAT**
Groupe Variété Pop
Avec un feu d'Artifice à 23h !

Le 20 juillet : **Florian SER**
Chanteur à voix

Le 27 juillet : **Léa MILH and Dad's**
Groupe Variété Pop

Le 03 août : **ONDES ET AK-M**
Co-concert Variété Pop auteurs-compositeurs et interprètes

Le 10 août : **WILD**
Groupe de Rock

Le 17 août : **GROUPE ELECTROGENE**
Groupe Rock

Le 24 août : **TISANE**
Groupe Variété Pop



La commune s'est engagée dans une démarche Zéro Déchet, Zéro Plastique. Sans l'implication de chacun rien ne peut changer !

Pensez à apporter vos couverts, nappes et contenants afin de limiter les déchets. Des poubelles seront à votre disposition sur place, merci de trier vos déchets.

Fest'O Chai : 4 ème édition le 27 août

C'est avec un grand plaisir que l'association Fest'O Chai l'Assoc' organise cette année sa 4 ème édition, après deux années de restrictions sanitaires qui les ont conduits à vous proposer deux éditions différentes. Ils vous accueilleront à nouveau sur l'exploitation du Vignoble Lafoi le samedi 27 août 2022 à partir de 14h jusqu'à 2h pour partager un bon moment de convivialité en famille et entre amis.

Des activités gratuites vous seront proposées : escape game, chasse au trésor, atelier senteur, balade à poney... Attendu avec impatience, le tournoi de pétanque débutera à 14h avec les inscriptions.

Attention places limitées !

Une nouveauté cette année ! Un concours de peinture en plein air sera organisé sur la commune. La remise de prix aura lieu au sein du chai (voir article en dessous).

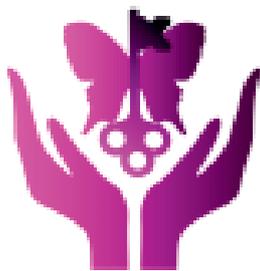


Également, vous aurez la possibilité de découvrir le vignoble à travers des balades en calèche et des dégustations. Pour le plaisir de vos yeux et de vos oreilles, nous verrons des expositions d'artistes et un spectacle pour enfants (une représentation à 16h et une à 17h). Dès 18h, place à la musique ! Rendez-vous

sous le chapiteau pour assister aux concerts de Botrytis (rock/folk), Mother Cover (pop-swing chanté), Chelabôm (electro groovy velours) et FrediFr3D (DJ set tropical bass).

Le traditionnel repas sur table où se marient gastronomie et convivialité pourra à nouveau avoir lieu et se fera uniquement sur réservation avant le 22 août (réservation en ligne ou par téléphone au 0782123246).

Ils vous attendent avec impatience pour partager ensemble cette journée pleine de découverte, de bonne humeur et de fantaisie !



Un nouveau cabinet d'hypnothérapie dans votre commune !

Vous souffrez de douleurs chroniques, de peurs ou phobies, de troubles du sommeil, d'anxiété, vous aimeriez perdre ou prendre du poids ou vous libérer des séquelles d'expériences passées traumatisantes ? L'hypnothérapie peut vous aider.

Tout le monde est réceptif à l'hypnose, la seule condition : c'est d'avoir un cerveau !

Jessica Teyssier, praticienne certifiée en hypnose Ericksonienne, PNL, DNR et psychologie positive.

Tel au 06.45.47.85.44 pour plus de renseignements.

Mail : jessicateyssier55@gmail.com

Page Facebook : jess'hypnose

Cabinet situé au 9 rue de la maisonnette.

**Artisan,
Commerçant,
votre pub ici ?**



Renseignements :

contact@saintciersdabzac.fr



Oui Pub, c'est quoi ?

Il s'agit d'une expérimentation qui sera menée sur notre territoire et 14 autres territoires de la France qui a pour objectif principal de:

"Mettre une interdiction de distribuer des imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres."

Cette expérimentation est dans le cadre de la loi **Climat et résilience**.

L'objectif principal est de réduire la consommation de papier sur les publicités reçues, non lue et jetée aussitôt.

Toutes les informations sur la mise en place du dispositif sont sur l'image à droite.

D'une publicité subie à une publicité choisie !

Un grand nombre de publicités **non adressées** est distribué chaque semaine dans vos boîtes aux lettres pour finalement être jetées sans même avoir été consultées. Pour éviter ce gaspillage, les choses changent à partir du 1^{er} septembre 2022.



Vous souhaitez consulter la publicité ?

NON

Je ne regarde pas les publicités, cela ne m'intéresse pas, je ne souhaite pas les recevoir : je n'ai rien à faire de particulier.

Pour en savoir plus



SCAN MF

Contact : www.smicval.fr



OUI

Plusieurs options s'offrent à moi :



Je passe au catalogue numérique (sms, mail...)

ou



Je récupère les catalogues directement à l'accueil de mon/mes magasins

ou



J'appose un autocollant *Oui Pub* sur ma boîte aux lettres

Vous pouvez vous procurer cet autocollant :
- à l'accueil du pôle environnement de Saint-Grons ou Saint-Denis de Pile
- dans l'un des pôles recyclage du Smicval (adresses sur le site internet)
- en remplissant le formulaire de demande accessible sur le site internet, vous le recevrez ensuite par courrier.



ACTUALITÉS SCOLAIRES

LACALI
L'AGGLO
RIVE DROITE DE BORDEAUX

Ouverture des réservations de l'Accueil de loisirs

Vacances d'été :
à compter du **mardi 10 mai**

Mercredis de septembre et octobre :
à compter du **lundi 13 juin**
(accessible uniquement après la mise à jour de votre dossier)

Toutes vos démarches en ligne sur <https://lacali.portailfamille.net>

Transport scolaire

Inscription

Rentrée 2022-2023

LA CALI
L'AGGLO
RIVE DROITE DE BORDEAUX

Collégiens, Lycéens

Inscriptions / Réinscriptions

Domiciliés ET scolarisés sur une commune de La Cali, vous souhaitez utiliser une ligne de transport scolaire ou le TER à destination de votre établissement d'enseignement

Inscrivez-vous

À partir du 13 juin 2022

Et avant le 14 août 2022

sur www.calibus-inscription.lacali.fr



Vous êtes domiciliés OU scolarisés hors de La Cali :

Inscrivez-vous auprès

De la Région Nouvelle Aquitaine

www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Pour tout renseignement
Service Transport de La Cali
05 24 24 22 20
transportscolaire@lacali.fr

DISTRIBUTION DE GILETS JAUNES POUR VOS ENFANTS

110 enfants prennent le bus scolaire sur notre commune chaque jour pour se rendre dans 5 collèges et 5 lycées.

Pour leur sécurité et celle des automobilistes nous tenons à leur disposition un gilet jaune gratuit en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un pour votre enfant.

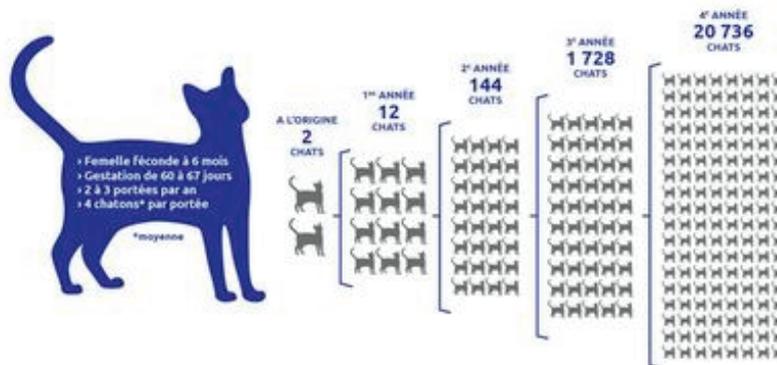
Gestion des chats errants sur la commune

FONDATION La mairie s'est engagée depuis 2021 dans des campagnes de stérilisation des chats errants en partenariat avec l'association 30 millions d'amis.



L'année dernière, nous avons pu stériliser une dizaine de chats et les relâcher sereinement dans leur lieu de vie.

Cela leur permet de vivre tranquillement et d'éviter une prolifération de chatons vivant dans des conditions sanitaires déplorables.



Le nourrissage de chats errants est un acte généreux pour ces petites bêtes à poils. Nous vous invitons cependant à prendre des dispositions pour s'assurer qu'ils sont stérilisés et éviter d'être submergés par des chatons.

Dans le cas contraire, deux solutions :

- Contacter l'association AnimAssistanceStCiers qui peut vous aider à financer la stérilisation si vous souhaitez garder les chats;

Mail : animassistancesctciers@gmail.com

- Contacter la mairie qui peut intervenir dans le cadre de la campagne de stérilisation.

Mail du comité en charge du dossier : biodiversite@saintciersdabzac.fr ou en mairie.



Si vous repérez des secteurs où des chats errants sont non stérilisés, vous pouvez contacter la mairie.

Merci de votre vigilance.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les beaux-jours sont de retour et vous allez être nombreux à en profiter pour bricoler et jardiner.

Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter les horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADME)

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :

particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Saint Ciers Historique

Le comité Culture et patrimoine de la commune vous propose de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune, de son patrimoine, à travers des anecdotes, des informations puisées dans les archives communales et départementales, des anciennes cartes postales, des photos, etc...

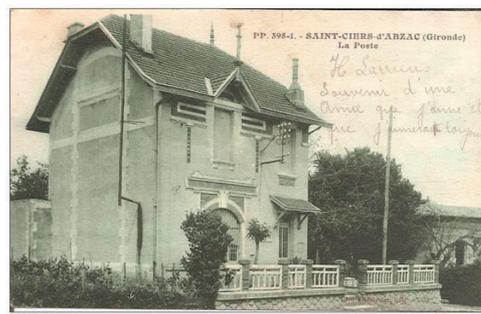
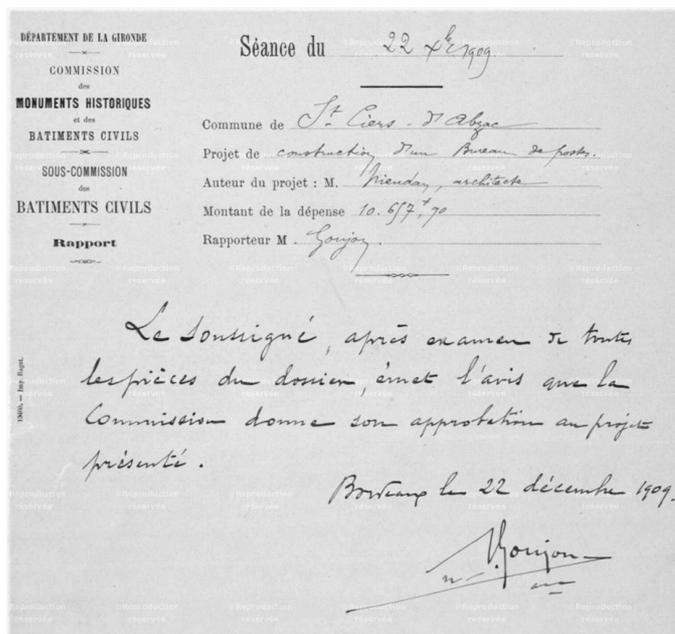
LE BÂTIMENT DE LA POSTE (1910)

-Maire de Saint Ciers Abzac : Mr MUSSET François.
-IIIe république sous la présidence d'Armand Fallières (1906-1913).

Auparavant, le courrier était apporté par un facteur qui venait de Guîtres à vélo.
En 1867, le conseil municipal approuve le rattachement de Saint Ciers d'Abzac à un nouvel établissement de poste aux lettres de Périssac (plus proche que Guîtres).

Le bureau de Poste de Saint Ciers d'Abzac a ensuite été construit en 1910. Le terrain a été acheté au cordonnier du bourg.
Les façades du bureau de poste sont rehaussées d'éléments décoratifs en briques vernissées, dont les motifs s'apparentent à l'Art déco qui émerge à l'époque.

Une dépense est faite en 1910 pour l'installation d'une ligne télégraphique.



Par la suite, dans un courrier datant du 19 janvier 1912, on apprend que le directeur des postes et des télégraphes de la Gironde signale, suite à une convention entre l'état et le département, l'établissement d'un réseau téléphonique départemental sur la commune de Saint Ciers d'Abzac.

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE :

La cabine téléphonique se trouve dans le bâtiment de la poste (visitable lors des journées du patrimoine). Elle a été restaurée l'an passé par le comité Culture et Patrimoine avec l'achat par des membres du comité (qui en ont fait don ensuite) d'un téléphone de type Marty (du nom de son concepteur). Ce téléphone date de 1910 et a été restauré. En outre, des affiches d'époque, de vieux annuaires et un calendrier redonnent vie à ce lieu.

Un autre téléphone a aussi été donné par un habitant de la commune (visible dans la vitrine à la mairie). Celui-ci est un PPT24 Thomson Houston de 1933.

N'hésitez pas à venir visiter cette cabine lors des journées du patrimoine (3ième week-end de septembre).



Si, vous aussi, vous avez des anciens documents relatifs à la commune, des anecdotes, des vieilles photos, des petits objets que nous pourrions exposer en vitrine à la mairie, n'hésitez à nous contacter afin de les faire partager à tous en laissant vos coordonnées en mairie ou par mail (culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr) pour que le comité vous recontacte.

LA POSTE : DE NOUVEAUX HORAIRES

Dès septembre, les horaires de votre agence postale changent, pour répondre à vos demandes, Delphine sera ravie de vous accueillir également les lundis après-midi.

LUNDI	8H30-12H / 14H00-18H
MARDI	8H30-12H00
MERCREDI	8H30-12H00
JEUDI	8H30-12H00
VENDREDI	8H30-12H00
SAMEDI	9H30-12H00



FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Votre mairie et votre agence postale seront fermées pour congés du 01 au 19 août inclus, réouverture le lundi 22 août dès 8h30.

Durant les vacances scolaires d'été, il n'y aura pas de permanences en mairie les samedis matins.

L'OBSERVATOIRE DE LA DÉMOCRATIE

L'observatoire de la démocratie, avec M. Patrick DE KANEL, Mme Dolorès RUDELIN et Mr Alain GUERIN.

Cet organe indépendant de la municipalité est nécessaire à la bonne marche de la participation citoyenne dans les différents comités tel que nous l'avons souhaité dans notre programme.

Ils sont à votre disposition en les contactant directement par mail : observatoire@saintciersdabzac.fr

Si vous souhaitez les rejoindre, vous devez écrire au Maire par mail : contact@saintciersdabzac.fr



LA CALINÉSIE - OUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE

Le centre aquatique du Libournais a ouvert ses portes le 09 juin 2021 dernier, étant habitant de la CALI vous avez accès à un tarif préférentiel.

Un prospectus vous a été distribué, cependant si certains d'entre vous ne l'ont pas reçu nous vous invitons à vous inscrire sur : <https://www.la-calinesie.fr> afin de recevoir votre "Pass' Calinésien"

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2022

Présents : Lionel GACHARD, Cécile ABOUDARAM, Yann-Mickaël LAFFERRIERE, Félix DIOSO, Jacques DUEZ, Charlotte ROBERT, Isabelle MARIOU, Isabelle HASSAN, Gisèle RAYMOND.

Excusés : K AUDINET (pouvoir L Gachard) , A NEGRE(pouvoir L Gachard), JL MICHEL (pouvoir I MARIOU) , M SONET(pouvoir J DUEZ) , S NEUVILLERS (pouvoir J DUEZ),

Absents :V CAYRE.

Secrétaire de séance : Isabelle HASSAN

Observatoire de la démocratie: Patrick DE KANEL

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL

Vote à l'unanimité

2- SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC MEDIA PRESSE

Le comité communication recherche de façon constante des nouveaux outils et supports pour améliorer la communication de la commune. Dans ce cadre, il est proposé de signer une convention de partenariat gratuite avec la société Media Presse pour la mise en place de support de communication pour la commune : 3 supports gratuites (pourra servir pour le livret des nouveaux habitants du comité santé, social et accompagnement des personnes âgées). Cette convention gratuite est financée par le biais de sponsors qui seront démarchés par la société Media Presse avec de leur proposer des encarts dans ces supports de communications. Vote à l'unanimité

3- MODIFICATION DES TARIFS POUR LES MARCHÉS NOCTURNES 2022

Cette année la saison des marchés nocturnes sera renouvelée pour 8 dates du 6 juillet au 24 aout 2022 les mercredis soir avec comme les précédentes éditions des emplacements pour les commerçants et une animation de la soirée avec un concert gratuit. Pour cette année il est proposé de maintenir comme l'année précédente une tarification au forfait pour la période complète comme suit :

- Emplacement de moins de 5 mètres : 100 € - Emplacement de plus de 5 mètres : 150 € - Emplacement vacants à la soirée : 30 €. Vote à l'unanimité

4- DÉLIBÉRATION POUR CRÉATION ET FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRE DU CCAS

Notre commune a dépassé le seuil des 1500 habitants et comme la loi nous y oblige et en accord avec une précédente délibération du conseil municipal nous devons créer celui-ci. Il est donc proposé de créer celui-ci, fixer le nombre de membres et autoriser le maire à accomplir l'ensemble des démarches administratives pour la création du budget notamment auprès du trésor public et de créer l'établissement public du CCAS. Suggestion de 4 membres élus et 4 membres d'association (afin d'avoir le quorum il vaut mieux prévoir ce nombre de membres). Observation sur la rédaction de l'article 3 suite à une coquille à rectifier « le maire est chargé... » cela serait plus le secrétaire principal dans notre commune. Vote à l'unanimité

5- MISE À JOUR DES CONVENTIONS DE LA SALLE DES FÊTES

Il est proposé de mettre à jour l'ensemble des conventions de mise à disposition de la salle des fêtes afin d'y intégrer des informations manquantes. Vote de la convention sur la location régulière repoussée à un prochain conseil suite à modifications à apporter encore. Convention occasionnelle et état des lieux : Modifications type de chaises sur la scène : en bois. Dans état des lieux, rajouter encart pour les poubelles pour le contrôle de sortie et modification lieu du container du verre. + info capacité légale 400 personnes debout à rajouter sur les 2 conventions. Vote à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Présentation d'une projection d'utilisation de la salle des fêtes : Voir avec le comité asso pour qu'un travail soit fait pour que les assos s'organisent au partage de la location de la salle des fêtes selon leurs événements : certaine assos ont besoin de la salle qu'une fois voir zéro alors que d'autres en ont besoin pour 3 ou 4 événements.

- Demande avis du comité asso pour achat d'une plancha ou d'une friteuse= à voir en comité et lors du vote du budget.

- Info sur obtention subvention matériel cantine= cellule de refroidissement, maintien au chaud, frigo supplémentaire, etc... + le frigo pour le projet du frigo partagé = sur les 17000 euros, accord de 15000 euros de subvention, reste 2000 euros à financer pour ces achats.

- Point sur le projet rénovation de l'école et la fin du RPI= maintien de 7 classes à St Ciers (dont 2 en maternelle) : restitution à faire à tous les habitants et parents. Coût de l'école de plus de 2,5 millions hors subvention qui devrait se chiffrer autour de 60% =sur le budget de l'an prochain (budget 2023 sera surement voté dès janvier donc prévision du budget 2023 à prévoir) (seuil d'endettement inférieur à moins d'une année pour la commune).

- Point sur l'organisation du bureau de vote pour les 2 tours des élections présidentielles. Problème de réception de mails de réponses sur les dispo des élus= un tableau va être envoyé pour l'organisation des permanences. Fin de séance à 19h50

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2022

Présents : Lionel GACHARD, Cécile ABOUDARAM, Yann-Mickaël LAFFERRIERE, Félix DIOSO, Jacques DUEZ, Charlotte ROBERT, Jean Louis MICHEL, Isabelle HASSAN, Gisèle RAYMOND.

Excusés : K AUDINET (pouvoir L. Gachard), Isabelle MARIOU (pouvoir JL Michel), Michel SONET (pouvoir J DUEZ), Sandra NEUVILLERS (pouvoir C Robert DUEZ),

Absents : Vanessa CAYRE, Aurélien NEGRE.

1- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXE 2021

Compte de gestion qui a été difficile à obtenir dans les temps. Vote à l'unanimité

2- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXE 2021

Voir tableau synthèse CA 2021. Le maire se retire pour procéder aux votes des 2 comptes, Jean Louis Michel le remplace

Vote à l'unanimité pour les 2 comptes

3 - AFFECTATION DES RÉSULTATS POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXE 2021

Détail expliqué par le secrétaire de mairie, Philippe JARRIGE, que nous remercions pour sa présence. -Voir tableau section de fonctionnement/section d'investissement : Vote à l'unanimité pour affectation -Voir tableau budget annexe : Vote à l'unanimité

4- FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Voir tableau taux. Pas d'augmentation de l'impôt foncier (en référence aux engagements de campagne électorale). Augmentation de 10000 euros des ressources fiscales par rapport à 2021 suite à l'arrivée de nouveaux habitants.

5 - PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

(Cf préambule et détails des budgets des comités). -Création du CCAS avec un budget initial de 7240 euros= 5000 euros+2240 euros pour le cadeau de fin d'année demandé par le comité santé social et accompagnement des personnes âgées.

-Prévision embauche agent technique supplémentaire + ATSEM d'où cout supplémentaire. -Doc débat orientation avec présentation des budgets demandés par les différents comités

6- VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL ET ANNEXE 2022

Une marge est disponible si frais exceptionnels : foncier agricole (10000 euros), frais étude travaux église (environ 7000 euros).

On peut souligner le travail énorme fait au niveau du cimetière depuis 2 ans, un remerciement est fait aux personnes gestionnaires.

Vote à l'unanimité . Les 2 budgets sont adoptés.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-Suite à problème à la garderie récemment, les enfants ont été mis sur un coté de la salle des fêtes avec le club de boxe qui commençait le cours = Suggestion du club de renouveler l'expérience qui a plu à tous.

-Regroupement de 3 communes pour le travail des routes : mutualisation avec Maransin et st Martin du bois= Gain de personnel etc...

1 agent sur 2 reste sur la commune lors de la mutualisation.

Fin de séance à 20h11.

Observatoire de la démocratie:

- Souligne la présence du secrétaire de mairie investi

- Demande s'il ne devait pas y avoir des citoyens pour participer au contrôle global de comptes= 3 courriers de demande auraient été fait dans ce sens mais les propositions initiales ne seraient pas dans ce cadre.

- Info convocation du conseil municipal du budget pas bien passée ? problème sur des mails qui n'arrivent pas

- Vote de 2 budgets en un seul vote= pas eu de demande contradictoire de vote séparément

- Dégradation des routes assez importantes surtout à moto, les citoyens en discutent entre eux = a déjà été traité en conseil municipal avec plan de gestion de la rénovation des voiries + article dans la dernière gazette avec une adresse mail pour justement parler de ce sujet ou faire remonter des observations à la mairie. + trafic de plus en plus important sur les voiries avec les achats sur internet et les livraisons à domicile de plus en plus fréquentes sur nos routes. Difficulté pour les personnes âgées avec internet pour communiquer.

Fin à 20h30

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022

Présents : L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, I MARIOU, I HASSAN, A NEGRE, J L MICHEL.

Excusés : K AUDINET (pouvoir L GACHARD) , C ROBERT (pouvoir YM LAFFERRIERE), G RAYMOND (pouvoir I HASSAN), M SONET(pouvoir J DUEZ) , S NEUVILLERS (pouvoir F DIOSO)

Absents : V CAYRE.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 6 AVRIL

Adopté à l'unanimité

2- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13 AVRIL 2022

Adopté à l'unanimité

3- VALIDATION D'UN DEVIS POUR L'ACHAT DE TABLES ET CHAISES

Comme prévu au budget et afin de disposer d'un nombre suffisant de bancs et tables pour les marchés nocturnes, il est nécessaire de faire cet investissement de 20 tables et 40 bancs. Les prix augmentant rapidement nous avons cherché le fournisseur proposant le meilleur prix. Adopté à l'unanimité

4- VALIDATION D'UN DEVIS POUR AMÉNAGEMENT DE CLASSES MATERNELLES

A compter de la rentrée prochaine et jusqu'à la réalisation des travaux de la future école, nous devons réaménager de façon provisoire l'école pour accueillir les maternelles (actuelles salles de classe CM1 ET CM2). Afin de les accueillir dans un environnement adapté et conforme aux attentes des équipes enseignantes et des familles, il est nécessaire de faire quelques travaux de rénovation de peinture et la pose d'un sol adapté. Il est donc demandé au conseil de valider ce devis pour permettre la réalisation des travaux durant les premières semaines de vacances scolaires du mois de Juillet. Sol pvc choisi en fonction de la durée de son utilisation (pas choisi le plus cher).

Questions sur le nombre d'élèves et sur le coût par rapport à celui à charge de la commune durant le regroupement pédagogique : Le nombre d'élèves inscrits ne change quasiment pas (équilibré entre les maternelles qui arrivent et les élémentaires qui repartent à Périssac). La participation financière de la commune au syndicat de regroupement pédagogique était d'environ 70000€. Le montant des charges supplémentaires (personnel, équipement, travaux) ne devrait pas atteindre ce montant. Un tableau détaillé sera présenté lors du prochain conseil. Vote : 12 pour / 2 abstentions

5- REPRISE D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE

Dans la poursuite du long travail qui a été mené sur le cimetière, il est demandé au conseil municipal de statuer sur la reprise de la concession n°130 du cimetière. Cette concession qui est à terme échu et où aucun ayant droit ne s'est manifesté se trouve à l'état d'abandon. Toutes les démarches engagées n'ayant pas permis de prendre contact avec un ayant droit nous pouvons donc reprendre cette concession. Adopté à l'unanimité

6- MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LE CITY STADE

Ce projet qui a été engagé lors du budget 2021 n'a pas encore été réalisé en raison des dossiers de subventions qui n'ont pas encore été obtenus. Cependant, dans la poursuite des recherches de subventions afin de pouvoir faire aboutir ce projet, la commune a obtenu une subvention auprès de la CALI pour la somme de 9464.55 € correspondant à 15% du montant. Les autres subventions en cours d'instructions nous permettront d'atteindre les 70% de subventions pour ce projet. Il est donc demandé au conseil municipal de valider ce plan de financement afin de pouvoir valider cette subvention de la CALI. On est encore dans la phase recherche de subventions. Adopté à l'unanimité

7- VALIDATION D'UN DEVIS POUR LA LOCATION DE BUNGALOW

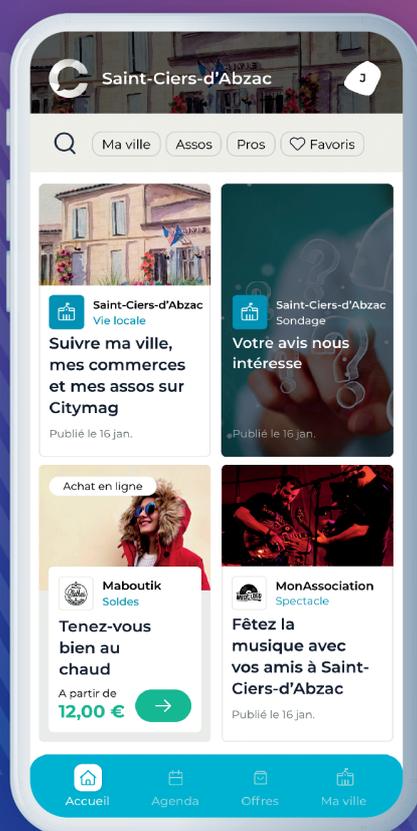
Afin de pouvoir accueillir les maternelles dans de bonnes conditions à la rentrée prochaine, en complément des travaux sur les 2 salles de classes, nous devons ajouter un bâtiment modulaire dans l'école pour y installer une salle multi activité (motricité, dortoir, garderie) et des sanitaires adaptés aux tout petits. Ce bâtiment d'environ 100m2 contiendra donc un espace sanitaire, une pièce de stockage pour le matériel et une grande salle. Bâtiment climatisé (réversible) = puissance à vérifier pour voir si besoin d'un compteur provisoire. Le bâtiment sera mis au plus près des autres classes dans la cour. Après avoir consulté plusieurs prestataires, la société ayant répondu au plus près du besoin est la société Cougnaud Service. Il est donc demandé au conseil de valider ce devis pour permettre une installation durant l'été. Vote : 12 pour / 2 contre

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

-Rebouchage des trous sur les routes de la commune très prochainement (en fonction de la mutualisation)

- Voierie=120000€ prévus cette année = choix des rues qui seront refaites avec ce budget cette année (elles ne seront pas passées en entretien courant (travaux automne prochain). Fin de séance à 19h37.

Toute ma ville dans une seule application !



Mes Commerces
& Entreprises



Ma Ville



Mes Clubs
& Associations

Téléchargez Citymag



Se connecter sur

saintciersdabzac.citymag.info



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

SOIRÉE BODEGA À ST CIERS D'ABZAC LE SAMEDI 23 JUILLET.

Après une première édition en 2021 qui a réuni plus de 500 participants et face aux nombreux retours tous positifs, c'est sans hésitation que l'équipe de bénévoles a décidé d'organiser une 2^{ème} édition de la soirée bodega.

Comme dans toute bodega qui se respecte, l'animation musicale sera assurée par 2 bandas : Banda'Mi venue d'un village de Dordogne dont vous avez apprécié la prestation l'année dernière et Banda Blues venue de Ste Eulalie en Gironde.

Dès 19h30, vous serez dans l'ambiance à la fois des musiques traditionnelles des fêtes du Sud-Ouest mais aussi de la variété car nos musiciens ont plusieurs cordes à leur arc. 2022 : nouvelle édition = nouveau bandana...

Si vous avez celui de l'an dernier c'est bien, si vous souhaitez acheter celui de 2022, c'est déjà possible, il est disponible en pré-vente au prix de 3 e , via un mail à : patrimoine33910@gmail.com



Afin d'éviter les files d'attente, l'organisation a été revue. Ainsi, il sera possible de payer en CB autant à la caisse où 2 boîtiers sont prévus, que dans chacune des buvettes toutes deux équipées en lecteur CB.

De plus, l'équipe « frites/grillades » a été renforcée en bénévoles et en matériel. Petit plus pour cette année, la présence d'un service de sécurité qui fera des rondes sur les différents parking et espaces de stationnement.

En bref, tout a été pensé pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Cette soirée est organisée par l'association « les amis de St Cyr » qui œuvre pour la protection du patrimoine. Outre quelques travaux financés sur l'église, le but est de réunir des fonds pour être en mesure de financer une partie des travaux nécessaires sur la toiture de l'église lorsque la commune sera en mesure de les réaliser (plan de financement, dossiers de subvention) afin de limiter l'impact sur les ressources fiscales.



Nous remercions nos partenaires qui nous apportent un soutien logistique ou financier pour cette soirée : magasin SINGER de Libourne, Le Chat Noir à St Ciers, le Crédit Agricole Aquitaine, la mairie de St Ciers d'Abzac et notre graphiste très souvent sollicité et toujours présent M.Solutions Graphiques.

Pour tous renseignements vous pouvez vous abonner à la page FB de l'association : Les Amis de St Cyr ou par téléphone au 06.22.28.93.72

CONCOURS DE PEINTURE EN PLEIN AIR



Samedi 27 août, 10h à 15h, dans Saint Ciers d'Abzac

Dans le cadre de Fest'Ochai, il y aura, cette année, un concours de peinture dans St Ciers, pour croquer notre jolie patrimoine. Durant la journée vous pourrez exposer jusqu'à trois de vos œuvres. Cette édition est ouverte à tous, petits et grands, amateurs éclairé ou non, pour toute technique, dessin, feutres, aquarelle, acrylique etc... Les inscriptions seront gratuites, de nombreux cadeaux récompenseront les participants. Les œuvres gagnantes de chaque catégorie pourront être exposées dans le hall de la mairie durant un mois. Pour tout renseignement : Michel SONET 06 77 80 33 48

CLUB DE FOOTBALL : FC ST CIERS D'ABZAC

Le 11 juin 2022 à Artigues, Gisele Raymond, la président du Fc St Ciers d'Abzac, a reçu la médaille d'argent de la ligue de football de nouvelle aquitaine (LFNA) pour ses nombreuses années de bénévolat au sein du club de football de la commune.

Depuis presque 20 ans, Gisèle Raymond s'investit dans ce club, tout en jonglant du mieux possible avec son activité professionnelle, sa vie personnelle et son bénévolat auprès de la commune et d'autres associations communales.

Comme pour beaucoup de bénévoles, il n'est pas facile de gérer ces activités multiples. La ligue de football a souhaité la remercier pour son investissement en lui offrant cette médaille. La commune ne peut que la féliciter et la remercier pour son engagement.



CLUB DU 3ÈME ÂGE

Sur la commune un club du 3ème âge se rencontre les lundis après -midi à la salle des fêtes.

Ne restez pas seul (e), venez les rejoindre pour partager des moments conviviaux à l'occasion de belote ou encore loto chaque semaine.

Ils organisent également des repas avec traiteur et goûter ou des sorties en bus.

N'hésitez pas à les contacter au 06 82 38 50 87 pour les rencontrer et échanger.



AGENDA

Juin:

- Le 18/06 : Fête du Foot organisée par le club de Foot.
- Le 19/06 : Elections législatives 2ème tour à la salle des fêtes.
- Le 21/06 : Fête de la musique organisée par les associations Fest'O'chai et le Comité des fêtes.

Juillet:

- Le 02/07 : La nuit de l'Eglise
- Le 06/07 : Lancement des Marchés nocturnes.
- Le 13/07 : Feu d'artifice à 23h.
- Le 20 et 27/07 : Marché nocturne.
- Le 23/07 : Bodega organisée par les amis de St Cyr

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.

www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

Certaines manifestations sont également soumises aux mesures sanitaires en vigueur et peuvent subir une annulation de dernière minute...

Août:

- Le 03, 10 et 16/08 : Marchés nocturnes
- Le 24/08 : Clôture des marchés nocturnes.
- Le 27/08: Fest'O'chai.



Bibliothèque

- Juin : Venez découvrir les jeux vidéos autrement en testant le casque de réalité virtuelle, sur les horaires habituels de la bibliothèque. Sur inscription.

Le 24 juin de 18h à 23h : Soirée jeux vidéos
Battle kung-foot Rayman avec la switch et d'autres consoles à disposition.

- Juillet et Août : Atelier dessin et peinture (les créneaux seront diffusés sur Facebook et sur l'application Citymag)



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Le 27 Mai 2022 : Mathieu BOURREAU et Marie, Marie-Jeanne ,
Antoinette LUBY DIT LAGRILLE
Le 28 Mai 2022 : Jérémy, Alban ARNAUD et Laurine VIGNAUD

PACS

Le 18 Mars 2022 : Julie, Thu-Maï, Marthe Geneviève N'Guyen et Julien, Yannick LABBE
Le 31 Mars 2022 : Fiona HEBRARD et Jonathan ALBINO
Le 31 Mars 2022 : Gino, Pierre, Antoine BASSAN et Julie CUBILIER
Le 06 Mai 2022 : Clara BARONNET et Flavian, Gaëtan, Christophe GERBAULT

NAISSANCES

Annabelle, Mathilde, Christiane LECLERC 02 Avril 2022
Oscar, Lorys PERRIN 21 Avril 2022

**Conformément à la réglementation seuls les parents autorisant les publications dans la presse figurent sur la gazette.
Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition**

DÉCÈS

Maryvonne, Renée GRAFFIN 22 Mars 2022
Andrée, Angèle DRAPERI 23 Mars 2022
Odette SICOT 01 Mai 2022